

NOTE DE SERVICE

FERMETURES POUR L'ANNEE 2018-2019

Les salariés de Centrale Innovation dont le lieu de travail se situe dans un Laboratoire d'une Ecole partenaire de Centrale Innovation devront prendre leurs congés en fonction des dates de fermeture de leur établissement d'accueil :

	Structure Siège de la Société	ECL	ECN	ECM (château Gombert)	ECM (campus St Jérôme)	ENISE
Fermeture de Noël	Du vendredi 21 décembre soir au mercredi 2 janvier matin	Du vendredi 21 décembre soir au jeudi 3 janvier matin	Du vendredi 21 décembre soir au mercredi 2 janvier matin	Du vendredi 21 décembre soir au mercredi 2 janvier matin	Du vendredi 21 décembre soir au jeudi 3 janvier matin	Du vendredi 21 décembre soir au mercredi 2 janvier matin
Pont du 1 ^{er} mai						
Pont du 8 mai						
Pont de l'Ascension	Vendredi 31 mai	Vendredi 31 mai		Vendredi 31 mai		Vendredi 31 mai
Lundi de Pentecôte	Lundi 10 juin	Lundi 10 juin				
Pont du 14 juillet						
Fermeture d'été	Du vendredi 26 juillet au soir au lundi 19 août matin	Du vendredi 26 juillet soir au lundi 19 août matin		Du vendredi 26 juillet soir au lundi 19 août matin		Du vendredi 26 juillet soir au lundi 19 août matin

Sauf dérogation de leur responsable sur formulaire spécial (à disposition au Service du Personnel ou sur le site intranet), les salariés de Centrale Innovation ont l'obligation de poser des jours de congés/RTT pour les périodes de fermeture imposées.

Pour rappel : dans la charte sur la déconnexion de Centrale Innovation, il est stipulé que les salariés peuvent programmer sur leur messagerie un mail d'absence rappelant la durée de leurs congés et les personnes à prévenir en cas de problème.

Fait à Ecully, le 3 décembre 2018,

Bénédicte MARTIN
Présidente du Directoire